

OBJECTIF(S)

- Maîtriser les obligations légales du professionnel et les clauses essentielles du mandat
- Sécuriser le dossier du mandant
- Appréhender la découverte du bien

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Gestionnaires locatifs débutants et confirmés
Agents de location débutants et confirmés

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

I - CADRE JURIDIQUE DU MANDAT DE GÉRANCE LOCATIVE

- La durée du mandat
- La tacite reconduction
- La loi sur le démarchage
- Les actes d'administration et les actes de disposition
- Les actes de location au sein du mandat de gérance
- Les honoraires de gestion
- Les honoraires de location
- Les pouvoirs de la DGCCRF

II - LA DÉCOUVERTE DU MANDANT

- Les renseignements et justificatifs indispensables à recueillir
- Appréhender la capacité du mandant
- Réagir aux demandes abusives d'un mandant en matière de sélection d'un locataire :
 - La lutte contre la discrimination
 - La constitution du dossier du candidat locataire

III - LA DÉCOUVERTE DU BIEN

- Les renseignements et justificatifs indispensables à recueillir
- Le dossier de diagnostics techniques
- Le « Permis de louer » :
 - Les obligations et leur mise en œuvre
- Vérifier la décence du bien :
 - Les critères de décence à respecter
 - Les outils d'évaluation
- Point sur la loi Climat et Résilience :
 - Les obligations du bailleur
 - Les droits du locataire
- Les spécificités du logement meublé



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap